

Dossier



Le point sur les coûts de l'énergie

Inutile de le rappeler, une crise énergétique touche actuellement la Belgique. La crise sanitaire, mais également la récente guerre en Ukraine, provoquent une hausse des prix de l'énergie sans précédent. Gaz, électricité, carburants sont concernés. Cette problématique frappe de plein fouet le portefeuille des citoyens. Mais qu'en est-il du portefeuille des Belges?

300 euros par mégawattheure, c'était le prix du gaz naturel sur le marché européen en ce lundi 7 mars 2022 (Intercontinental Exchange, valeurs à la clôture). C'est 20 fois plus que l'année passée. Le prix du diesel a atteint un niveau record de 2,08 euros le litre à la même date (SPF Économie). C'est une augmentation de 40% par rapport à l'année passée. Il y a de quoi s'inquiéter, les prix de l'énergie flambent.

L'évolution de la facture annuelle moyenne pour l'électricité et le gaz naturel d'un ménage peut être observée sur le graphique 1 entre les mois de janvier de 2019 à 2022 (CREG, Commission de régulation de l'électricité et du gaz). Ces chiffres valent pour les contrats dits variables, c'est-à-dire les contrats qui évoluent avec les prix du marché tous les mois. Sur ce graphique se trouve aussi l'évolution du prix maximum pour remplir une cuve de 2.000 litres de mazout.

Une baisse liée au Covid, suivie d'une hausse sans précédent

En ce qui concerne l'électricité, le prix de la facture annuelle moyenne a baissé de 14% entre janvier 2019 et 2021 pour ensuite quasiment doubler entre 2021 et 2022 (+97%). Pour le gaz naturel, on observe une diminution de 28% de la facture annuelle moyenne de janvier 2019 à 2020, puis une augmentation de 7% entre janvier 2020 et 2021. Elle explose entre 2021 et 2022 (+230%). La tendance est similaire pour le mazout de chauffage: le prix pour 2.000 litres

est monté de 6% entre janvier 2019 et 2020 pour diminuer de 23% de janvier 2020 à 2021. Une année plus tard, on observe une hausse de 63% du prix pour remplir sa cuve de 2.000 litres.

Rappelons que la facture de gaz et d'électricité est composée de quatre parties: le prix de l'énergie, les coûts du réseau (variable en fonction de la commune), les surcharges (aussi appelées prélèvements des Régions et du fédéral) et la TVA. Les récentes évolutions sont principalement dues au changement du prix de l'énergie. Aucune autre composante dans la facture énergétique n'a changé significativement pendant ce laps de temps, mis à part la TVA qui varie en fonction du prix de l'énergie malgré un taux constant.

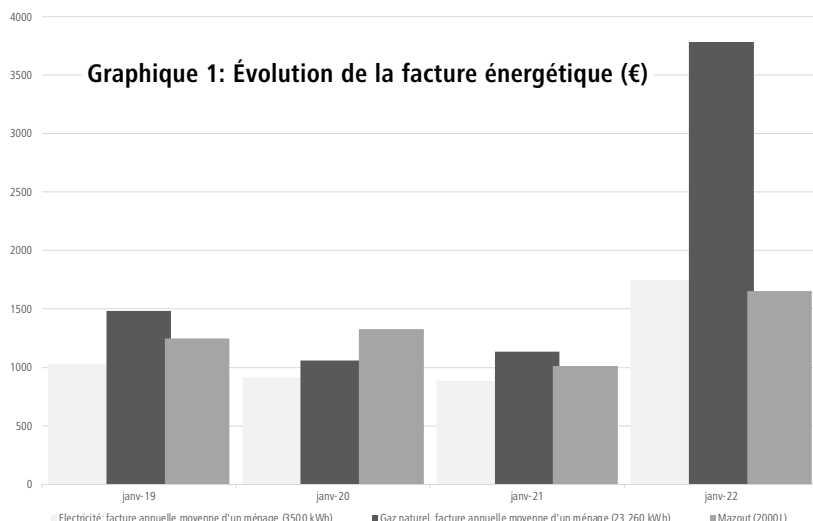
Pour toutes les énergies, on constate une hausse entre 2021 et 2022. Ces tendances à la hausse s'inversent entre janvier et février 2022 pour l'électricité et le gaz naturel. Sur cette période, on note une diminution de la facture annuelle moyenne d'électricité de 6% et de gaz naturel de 12%. Cela paraît contre-intuitif, mais le marché de l'énergie est assez changeant d'un mois à l'autre, dépendant de l'offre et de la demande. Pour le mois de février 2022, le mazout de chauffage a quant à lui continué à augmenter de 10%.

Et les carburants ?

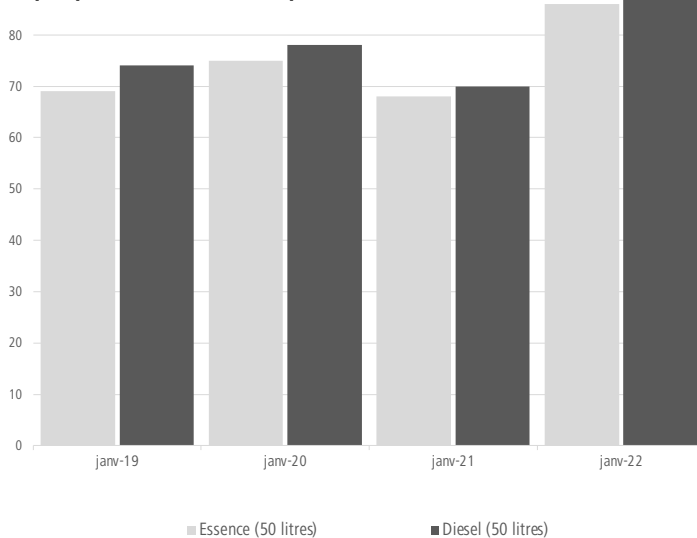
La hausse des prix de l'énergie ne concerne pas seulement l'électricité, le gaz et le mazout. Les carburants sont aussi touchés. En Belgique, leurs prix sont plafonnés et publiés quotidiennement par le SPF Économie. Le graphique 2 (voir page suivante) présente l'évolution des prix maximaux de l'essence et du diesel pour un plein de 50 litres.

Ces dernières années, leur prix n'a cessé d'augmenter avec cependant une légère baisse en 2021 à la suite de la crise sanitaire. Entre janvier 2021 et 2022, on enregistre une hausse pour tous les carburants (+21% pour le prix maximal du diesel et + 26% pour le prix maximal de l'essence). Au 11 mars 2022, le prix pour un plein de 50 litres de diesel a encore augmenté de 32%, alors que le prix pour un plein de 50 litres d'essence est monté de 10% par rapport à janvier 2022. Néanmoins, les dernières annonces du gouvernement fédéral de ce 15 mars 2022 sur la réduction temporaire des accises diminueraient de 0,175 euro par litre le prix de l'essence et du diesel.

Graphique 1: Évolution de la facture énergétique (€)



Graphique 2: Evolution des prix du carburant (€)



Tous logés à la même enseigne ?

Cette hausse est-elle la même dans les trois Régions du pays ? Dans son infographie mensuelle, la CREG détaille les offres annuelles les moins et les plus chères de contrat fixe sur le marché des trois Régions pour l'électricité et le gaz naturel.

En mai 2021, avant de constater une hausse généralisée du prix de l'énergie, c'est en Région de Bruxelles-Capitale qu'on trouvait l'offre la moins chère pour l'électricité. Cette offre était 7% moins élevée qu'en Flandre et 30% moins chère qu'en Wallonie. Ce résultat est surprenant, étant donné qu'il y a deux fois plus de fournisseurs actifs en Wallonie qu'à Bruxelles: un nombre de fournisseurs plus important devrait pousser les prix vers le bas, compte tenu de la plus forte concurrence. Concernant le gaz naturel à la même époque, la Flandre offrait les contrats les plus bas. En comparaison, l'offre la moins chère en Wallonie était seulement 2% au-dessus de la Flandre et l'offre la moins chère à Bruxelles était 4% plus élevée.

Comment cette situation a-t-elle changé à la suite de la forte hausse des prix sur le marché de l'énergie ? Selon les dernières données publiées, en février 2022, l'offre la moins

chère pour l'électricité se situait en Flandre. L'offre la moins chère en Wallonie était 18% plus importante qu'en Flandre et 12% plus élevée pour Bruxelles. Pour le gaz naturel en février 2022, l'offre la moins chère se situait aussi en Flandre. A contrario, l'offre la plus intéressante à Bruxelles était 18% plus importante qu'en Flandre tandis que l'offre la plus faible en Wallonie était 7% plus importante qu'en Flandre.

Une grande fourchette de prix

On observe aussi des différences de prix au sein même des Régions. La fourchette des prix annuels disponibles pour les contrats fixes d'électricité en mai 2021 était la plus importante en Flandre, allant de 229 euros à 465 euros. Le panel des offres était moins important en Wallonie, s'étendant de 263 euros à 479 euros et à Bruxelles de 202 euros à 419 euros. Pour ce qui est du gaz naturel, en mai 2021, c'est cette fois la Wallonie qui propose la plus grande fourchette de prix (de 344 euros à 695 euros). La Flandre possède une fourchette de prix moins importante, variant de 305 euros à 695 euros et, pour Bruxelles, ces offres varient de 354 euros à 695 euros.

En février 2022, la disparité est plus grande entre les Régions. La Flandre détient encore une fois le titre de région avec la plus grande fourchette de prix pour les contrats d'électricité (de 794 euros à 1.290 euros) et de gaz naturel (de 1.944 euros à 3.042 euros). En Wallonie, le panel des offres disponibles est moins grand pour l'électricité (de 937 euros à 1.306 euros) et pour le gaz naturel (de 2.094 euros à 2.962 euros). À Bruxelles, la différence est encore plus frappante avec une fourchette de prix de 891 euros à 1.147 euros pour l'électricité et de 2.311 euros à 2.961 euros pour le gaz naturel, ce qui est très peu étendu comparé à la Flandre.

Elisa Dehon, économiste, et **Caroline Jeanmart**, sociologue à l'Observatoire du crédit et de l'endettement

Contrats fixes ou variables: il n'est plus temps de changer

Depuis 2007, le marché de l'énergie a été libéralisé à la suite d'une décision de l'Union européenne de mettre en place un grand marché commun de l'énergie. Les objectifs affichés ? Faire diminuer les prix de l'énergie en promouvant la concurrence en début et en fin de parcours (production et fourniture) et améliorer la qualité de service proposée aux consommateurs. Contrat rempli ?

Alors qu'auparavant, la distribution et la fourniture d'énergie étaient le fait d'intercommunales, créées comme leur nom l'indique par des communes regroupées entre elles, ces deux activités ont été scindées entre les fournisseurs commerciaux (Engie, Luminus, Mega...) qui s'occupent de la vente d'énergie aux consommateurs et les intercommunales qui continuent à assurer la gestion des réseaux de distribution sur leur territoire respectif.

Cette libéralisation a signifié la possibilité pour le consommateur de conclure un contrat avec le fournisseur d'énergie de son choix. Mais est-ce pour autant que ce

consommateur s'y est retrouvé dans les différentes offres proposées, et la libéralisation du marché a-t-elle tenu ses promesses ?

Objectif loupé

La tendance haussière des prix depuis 2007 et la disparité de tarifs telle que présentée dans l'article sur les coûts de l'énergie incitent à en douter. Et les analyses de l'évolution des prix sur une période plus longue que l'année cataclysmique qui vient de s'écouler montrent que le pari n'est pas tenu.